



### Oui, c'est le moment !!!

Les techniciens de Véolia passeront faire le relevé des compteurs d'eau du vendredi 23 novembre au mardi 4 décembre 2018.

Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à leur demander leur carte professionnelle avec leur photo qui officialise leur identité.

### Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques en ligne !

Une demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, de carte grise, de points restant sur votre permis de conduire..., la plupart de ces démarches administratives peut se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui vous proposent de vous aider. **Attention, il peut s'agir d'arnaques** rappelle la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

### Des nouvelles de l'étang

Depuis le 18 juillet, suite à une mortalité importante de canards, des analyses ont été pratiquées et ont démontré la présence de botulisme dans l'eau.

Depuis cette date, **l'étang est fermé à la pêche.**

**Cette décision** qui relève d'un principe essentiel de précaution, **a été confirmée par le Conseil Municipal qui s'est réuni le 17 octobre**, et se poursuivra jusqu'à l'amélioration des conditions atmosphériques, comme de la qualité de l'eau.

Le public en sera informé.

### Un changement à l'école des Tulipiers

L'école primaire des Tulipiers compte 187 élèves depuis la rentrée dernière et pratiquement, tous sont demi-pensionnaires. Un changement important est intervenu à la cantine depuis septembre dernier. En effet, un « self-service » a fait son apparition à la place du service traditionnel « à table ».

Cet investissement de 23 000 €, supporté par la communauté de communes Mellois en Poitou, a été réalisé principalement pour limiter les pertes alimentaires. Ce système, apprécié des enfants, permet véritablement de limiter les déchets.

### Rappel sur les nuisances sonores

Contrairement à ce que l'on pense généralement, **le tapage nocturne** (bruit au delà de 22h) n'est pas seul condamnable. En effet, **le tapage diurne** n'est pas en reste. Le code de la santé publique (article R. 1337-7) prévoit que le fait d'être à l'origine d'un bruit **peut être puni** comme le tapage nocturne. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés, **les jours ouvrables** que de 8h30 à 19h, **les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h et **les dimanches et jours fériés de 10h et 12h.**



### Terre Saine, votre commune et vous...

Au **1er janvier 2019**, l'usage des pesticides de synthèse par les particuliers sera interdit par l'entrée en application de la loi Labbé. Pour les particuliers, **il sera interdit** d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires, **sauf** s'ils sont considérés comme produits de bio contrôle, ou autorisés en Agriculture biologique, ou classés à faible risque, ou avoir la mention EAJ "emploi autorisé dans les jardins".

**Attention**, les produits phytosanitaires qui seront non utilisables sont des **déchets dangereux**. Il est interdit de les mélanger aux ordures ménagères ou aux bacs de recyclage. Il est interdit de les brûler, enterrer ou jeter directement dans la terre. Ils doivent être remis à l'exploitant d'une installation agréée.



Un site à consulter :

[www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)



### Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les **listes électorales** et qui désirent voter à Chef-Boutonne doivent se présenter au service des élections à la mairie, **avant le 31 décembre**. Il est nécessaire de venir avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les personnes déjà inscrites doivent signaler tout changement (adresse, nom...).

**Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard fin février** et qui n'auront pas reçu de lettre mi-décembre les informant de leur inscription automatique sur la liste électorale, sont invités à prendre contact avec ce même service, afin de régulariser leur inscription.

### Résultats des concours 2018

Le 5 octobre, les résultats du concours des Maisons Fleuries ainsi que ceux du concours Photos dont le thème était « L'Oiseau » ont été dévoilés ainsi que les lots offerts lors d'une **cérémonie publique** au Centre Culturel.

#### Lauréats du concours des maisons fleuries :

N°1 : M. et Mme Jean-Claude Pineaux,

N°2 : M. et Mme Claude Augustin,

N°3 : M. et Mme Yves Michelet.



#### Lauréats du concours photos :

**Le Prix Public et le 1er Prix** ont été décernés à Mme Andrée Gerbaud pour sa photo intitulée : « **Envol d'oiseaux sur le clocher de Javarzay** ».

**Le 2ème prix** revient à M. Daniel Neullé pour sa photo « Je pose » et **le 3ème prix** à M. Marc Richard pour sa photo « Le plongeon ».

Toutes les photos sont **visibles sur le site internet** de la commune :

[www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

**Félicitations à tous !**

D'ores et déjà, vous pouvez réfléchir au thème du Concours Photos 2019 : « **Venelles, Sentiers et Chemins...** ».



### Deux logements libres au 1er janvier 2019

Suite à des départs de locataires, **2 logements communaux** seront **libres au 1er janvier 2019**, l'un Place Emile Thomas et l'autre à la Résidence Gontier, Place Caill.

Pour connaître le descriptif de ces logements ou avoir plus de renseignements, veuillez prendre contact avec le service « Location » de la mairie. Tél 05.49.29.80.04.

### La rue du Docteur Laffitte fermée une journée

Dans le cadre des travaux de renouvellement des compteurs d'eau, opérés par Véolia, **la rue du Docteur Laffitte sera fermée le lundi 19 novembre de 8h à 18h.**

Une déviation sera mise en place.

### Une bonne nouvelle

Oui, en effet, et depuis maintenant quelques jours, **M. Picco** est le nouveau **correspondant de la Nouvelle République (NR)** sur notre commune. Vous pouvez **le solliciter pour des parutions et le joindre sur son portable** au 06.03.03.30.03 ou **par mail** : [picco.mario@gmail.com](mailto:picco.mario@gmail.com)

## Pour clôturer une saison chargée

Pour finir la saison des expositions 2018, l'association **PIX ANIMIX** montrera ses photos de A à Z, **du 1<sup>er</sup> au 4 novembre**, allant de l'initiation jusqu'au perfectionnement, dans la salle d'exposition du château. Gratuit et Ouvert à tous.

## Il s'en passe des choses à la Médiathèque...

### La p'tite recette de l' « Heure du Conte »

#### Ingrédients indispensables :

- Une bibliothécaire tout-sourire pour animer
- Une histoire pour s'évader
- Des enfants pour rigoler
- Des petites mains pour bricoler



Un **mercredi par mois**, la médiathèque propose aux enfants **de 4 ans à 6 ans**, une séance d'Heure du Conte, à laquelle s'ajoute un petit atelier créatif, **de 15h à 16h**, le temps d'apprécier une histoire et de permettre aux enfants d'exprimer leur créativité. **La séance est gratuite**, cependant elle nécessite une inscription préalable.

### La Médiathèque désherbe... mais quoi ???

L'opération de désherbage dans une médiathèque consiste à retirer des collections, les ouvrages trop anciens dans leur contenu ou dans leur aspect.

Certains conservent cependant un intérêt qui pourrait satisfaire des lecteurs, inscrits ou non à la médiathèque.

Ces livres seront proposés **à la vente**, à un tarif symbolique et à toute personne intéressée, **le samedi 10 novembre de 9h à 13h au Centre Culturel, salle C. Ricard.**

### Et patati et patata et pause-café... Une Nouveauté

Un mercredi après-midi par mois, à 16h, la médiathèque propose à qui veut partager ses trouvailles, ses trésors, ses coups de cœur à propos... d'un livre, d'une musique, d'un film... autour d'un café et de quelques gourmandises..., un moment d'échange.

Dates des prochains rendez-vous : **mercredi 21 novembre et mercredi 19 décembre.**

**Simplement partager... Simplement échanger... Simplement se retrouver...**

Médiathèque Municipale M. Gurgand, Place Cail

Renseignements : 05.49.29.60.50.

[mediatheque@chefboutonne.fr](mailto:mediatheque@chefboutonne.fr)

## Il faut la demander

Cette **décoration honorifique** créée par décret du 26 mai 1920 sous le nom de « **médaille d'honneur de la famille française** » récompense les familles françaises ayant élevé au moins 4 enfants.

La décision d'attribution est prise par arrêté préfectoral, après enquête.

Si vous êtes concernés ou si vous souhaitez mettre à l'honneur votre Epouse, votre Maman ou votre Papa, il est nécessaire de constituer un dossier qui est à retirer auprès du CCAS à la mairie avant le mardi 15 janvier 2019 (tél : 05.49.29.80.04).



## Une application à télécharger

Dans les dernières éditions de Couleur à la Une, nous vous avons présenté **un nouvel outil de communication et d'alertes**, Illiwap. Maintenant, nous ne sommes plus en période d'essai et voilà **un bon outil de communication à télécharger sans contrainte**. **Cette application est illimitée, gratuite, sans publicité et respectueuse de la vie privée.**

Les abonnés reçoivent en direct les messages, sur la vie de la commune de Chef-Boutonne, au quotidien, en temps réel, peu importe l'endroit où ils sont. Des alertes géo localisées, permettant de prévenir l'ensemble des abonnés présents sur la commune, peuvent être également diffusées.

Alors, pour bien suivre l'actualité de Chef-Boutonne, **taguez ce QR CODE** ou composez le code émetteur **@79083** dans l'application Illiwap.

Plus de renseignements, auprès de Chrystel, à l'accueil de la mairie (tél 05.49.29.80.04).



## Modification de l'accueil du public dans les brigades

Afin d'adapter le fonctionnement des unités aux besoins de la population et rapprocher les gendarmes du public, **deux évolutions** ont été mises en œuvre **depuis le 15 octobre 2018** :

- **Prise de rendez-vous** : quels que soient les horaires d'ouverture de la brigade, tout citoyen est en mesure de prendre rendez-vous pour rencontrer un gendarme par téléphone ou mail et être reçu à la brigade de son choix, ou un autre lieu à définir selon la situation.

- La communication se fait via le site Facebook de la Gendarmerie des Deux-Sèvres, par voie d'affichage ou par les bulletins municipaux des communes.

### Ouverture des brigades de notre circonscription :

**Sauzé-Vaussais** : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h, sauf les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h.

**Chef-Boutonne** : les lundis de 8h à 12h, les mardis de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h.

**Lezay** : les vendredis de 14h à 18h.

## Terra Aventura , un point après quelques mois

Dans le Couleur Boutonne de juillet dernier, nous vous avons présenté cette chasse au trésor numérique qui allie balade et découverte pour le plaisir des petits et des grands engagés dans une aventure extraordinaire. C'est une activité 100% gratuite et accessible toute l'année. Elle se pratique à l'aide d'un smartphone en téléchargeant l'application.

Dans les Deux-Sèvres, il existe une vingtaine de parcours.

A fin septembre, on peut dire que le bilan est positif, puisque 282 commentaires ont été laissés depuis la mi-juillet pour le parcours de Chef-Boutonne. A savoir que ce sont souvent des équipes de 4 personnes, familles, collectionneurs, locaux, touristes... qui viennent souvent du Limousin et qui ne laissent pas tous des commentaires.....

**Pour le parcours de Chef-Boutonne « Le vent en poupe »**, le rendez-vous est au château de Javarzay et le Poi'z à découvrir est **Zabeth**.

**Et pourquoi ne pas essayer, vous aussi ?**

**A Chef-Boutonne ?**



vous proposent dans le cadre du Festival « Scènes de Théâtre » : **Lettres à Elise** « 1914, un instituteur et sa femme Elise, racontent à travers leur correspondance leur histoire, le comique et le tragique des années de guerre, de l'amour à la révolte, du désespoir à la tendresse » (texte de Jean-François Viot par la Comédie Poitou-Charentes avec une mise en scène d'Yves Beaunesne), **le vendredi 30 novembre, à 20h30**. Toujours dans le cadre de ce festival, **le mercredi 28 novembre à 20h30**, projection du film de Jean-Gabriel Carasso « **Philippe Avron : Montaigne, Shakespeare, mon père et moi** ». Salle de spectacle du **Centre culturel**.

Ce festival consacré au théâtre se déroule du 27 novembre au 1er décembre, dans plusieurs lieux du Mellois.

<b>Novembre</b>	
<b>Jusqu'au 12</b>	Festival d'Automne et Jeunes Publics - Ciné-Chef - Centre Culturel
<b>Du Jeudi 1er au Dimanche 4</b>	Nos photos de A à Z ; Association Pix Animix - Salle d'exposition du château (voir article)
<b>Dimanche 4</b>	Course à pied - Amicale des Sapeurs Pompiers - Site du château - 9h30
<b>Dimanche 4</b>	Spectacle « 11 » - Eglise St Chartier - 17h (voir article)
<b>Samedi 10</b>	Vente de livres - Médiathèque - Centre Culturel - 9h à 13h (voir article)
<b>Dimanche 11</b>	Cérémonie au Monument aux Morts - 10h30 (voir article)
<b>Dimanche 11</b>	Loto - FC Boutonnais - Salle Raymond Quiard - 14h
<b>Vendredi 16</b>	Loto - FSE du Collège F. Truffaut - Salle Raymond Quiard - Ouverture des portes dès 18h
<b>Vendredi 16</b>	Concert "FRET SWING" et soirée Beaujolais - Surfin'Boutonne - Centre Culturel - 20h30
<b>Samedi 17</b>	Spectacle - Le Clown à Crête - Centre Culturel - 14h
<b>Samedi 17</b>	Concours de belote - Marchavec - Salle Raymond Quiard - 14h
<b>Dimanche 18</b>	Cinéma gratuit pour les enfants - Amicale des Sapeurs Pompiers Centre Culturel - 15h
<b>Dimanche 18</b>	Vide Coffre à jouets - APE - Gymnase - 9h à 16h
<b>Mercredi 21</b>	Et patati et patata et pause-café... - Médiathèque - 16h (voir article)
<b>Samedi 24</b>	Concert : Gil Aslan chante Claude Nougaro / Isma Ailes (humoriste) en 1ère partie - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais - Centre Culturel 20h30
<b>Samedi 24</b>	Choucroute - ACCA - Salle Raymond Quiard - 20h
<b>Dimanche 25</b>	Assemblée Générale - Marchavec - Salle Raymond Quiard - 11h
<b>Mercredi 28</b>	Projection du film « Philippe Avron : Montaigne, Shakespeare, mon père et moi » - Scènes Nomades - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
<b>Vendredi 30</b>	Théâtre « Lettres à Elise » - Scènes Nomades - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
<b>Vendredi 30</b>	Assemblée Générale - Cycle Chef-Boutonnais - Espace Voltonia - 20h30
<b>Décembre</b>	
<b>Samedi 1er</b>	Loto - APE - Salle Raymond Quiard - à partir de 19h
<b>Mercredi 5</b>	Cérémonie au Monument aux Morts - FNAM - 17h
<b>Vendredi 7</b>	Cérémonie de la Ste Barbe - Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 19h
<b>Samedi 8</b>	Téléthon - Cyclothon, départ du château à 8h ; Vente de brioches de 9h30 à 12h, Place Cail ; Marche, départ Place Cail à 14h (2 circuits au choix : 4kms et 8kms)
<b>Mardi 11</b>	Don du Sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30
<b>Mardi 11</b>	Réunion Publique Commune Nouvelle - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
<b>Samedi 15</b>	Marché de Noël - APE et Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais - Place Cail - toute la journée
<b>Mercredi 19</b>	Et patati et patata et pause-café... Médiathèque - 16h (voir article)

## Devenez Bénévoles

Chaque association Chef-Boutonnaise fonctionne avec l'aide de personnes qui participent à ses actions en qualité de membres bénévoles.

Mais actuellement certaines en manquent. Il est donc utile de faire un **appel aux candidatures de bénévoles** quel que soit le nombre d'heures dont ils disposent, quels que soient les jours qui leur conviennent, quelles que soient leurs formations, ce qui les conduira à un accompagnement des bénéficiaires de ces associations qui rendent un service solidaire essentiel.

Les activités sont très variées, tri et accueil des clients pour la **Boutique Solidaire**, botanistes amateurs capables de reconnaître/identifier des végétaux (arbres, plantes, fleurs...) pour les **Bosseurs Solidaires**, encadrement des actions de sorties et animations de groupes de loisirs pour l'**EHPAD**, bénévolat à l'**ADMR**...

**Si vous désirez vous investir** dans l'une de ces missions ou d'autres, n'hésitez pas à contacter les associations qui développent des domaines d'intervention qui vous intéressent.

**La liste de toutes les associations Chef-Boutonnaises est disponible à la mairie, mais aussi sur le site internet.**

## Une nouvelle entreprise

Depuis quelques semaines déjà, la **SCOP Le Coocon** est installée au 10 de l'Avenue Louis Doignon.

Le personnel qualifié de cette nouvelle entreprise peut **intervenir chez vous** pour vous aider dans le ménage, le repassage mais aussi pour la garde d'enfants.

Pour se renseigner, il est possible de consulter le site : [www.lecoocon.fr](http://www.lecoocon.fr) ou de téléphoner au 09.83.54.05.19.

Nous souhaitons aux responsables de cette nouvelle entreprise, **pleine réussite**.

## Arts plastiques et Dessin

Depuis septembre, cette **nouvelle section du Foyer Culturel** organise **tous les mercredis de 15h à 16h, des ateliers** au Centre Culturel (salle C. Ricard), pour les enfants **de 6 ans à 16 ans**.

**Contact** pour plus de renseignements et/ou inscription : Angélique Pelletier au 06.72.17.79.72.

**Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de janvier. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)**

# Couleur à la une



La joie des autres est une grande part de  
la nôtre.  
Ernest Renan

## L'organisation de notre future commune avance

Comme chacun le sait, les communes de Chef-Boutonne, Crézières, La Bataille et Tillou vont fusionner le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Depuis la décision des 4 conseils municipaux, les élus travaillent d'arrache-pied pour organiser **notre nouvelle commune** et ses services.

**Au 1<sup>er</sup> janvier**, la commune sera en état de marche même si l'organisation s'améliorera au fil du temps.

Afin de faire un point d'étape et répondre aux interrogations des habitants, **une réunion publique** est organisée le **mardi 11 décembre à 20h30 au Centre Culturel**.

Ce sera l'occasion d'échanger autour de ce projet ambitieux.

## 11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2018 / 100 Ans

2018 est l'année du centenaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918.

Cette année, pour commémorer cet anniversaire, la cérémonie qui se déroulera au monument aux morts aura un **caractère particulier**. En effet, un piquet d'honneur fourni par la Direction Militaire Départementale sera présent pour rendre **un hommage mérité aux Soldats de la commune morts pour la France**. Le formalisme que vous connaissiez habituellement sera quelque peu modifié et sera régi par un protocole militaire. De plus, des élèves du collège François Truffaut se sont portés volontaire pour honorer la mémoire des « POILUS ».

Monsieur le Maire et Monsieur le Président des anciens combattants souhaitent que les Chef-Boutonnais assistent nombreux à **cette commémoration au monument aux mort, le 11 novembre**. Début de la cérémonie à **10h30**.

## Une intégration pour avancer

Les élus du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont pris une décision importante, fin septembre. En effet, ils ont décidé d'intégrer l'EHPAD les 4 Saisons au sein du **CIAS de « Mellois en Poitou » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**.

**En clair, que signifie cette décision ?** L'EHPAD les 4 Saisons, existant depuis 1965, est géré par la commune à travers un Conseil d'administration (CCAS). La communauté de communes « Mellois en Poitou » dispose d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui gère plusieurs établissements (EHPAD de Lezay, Foyer Logement de Melle). Le choix de fusionner notre établissement a pour but de mieux affronter l'avenir. La gestion d'un EHPAD demande une spécialisation de plus en plus grande et ce secteur, en mutation importante, nécessite de se structurer davantage. Ce regroupement, choisi, a pour but de rendre la gestion plus efficace.

**Qu'est-ce que cela change ?** La vie quotidienne pour les résidents ne changera pas pour autant. C'est surtout dans le mode de gestion et dans les postes spécialisés (administratif, direction) que des modifications d'organisation interviendront. Par ailleurs, le président du Conseil d'administration, qui était de droit le Maire de la commune, sera dorénavant le Président de la communauté de communes. Les élus Chef-Boutonnais seront associés cependant aux décisions importantes.

Si c'est le CCAS qui a pris la décision officiellement, **tous les acteurs ont approuvé également cette décision** (représentants du personnel, agents, conseil municipal, conseil communautaire, conseil d'administration du CIAS).

C'est une nouvelle page de l'histoire de l'EHPAD de Chef-Boutonne qui s'ouvre. Il va de soi que **les projets de l'établissement continuent**, notamment celui de la construction.



## 100 ans après

**A la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois de l'année 1918**, du fond de chaque tranchée résonne le son du clairon annonçant le cessez-le-feu. Peu avant l'aube, vient d'être signée l'armistice dans la forêt de Compiègne mettant fin au jeu de massacre, au cruel spectacle digne d'un cabaret de l'horreur.

« 11 », ce spectacle décliné sur le **thème du centenaire de la 1ère guerre mondiale** (théâtre et musique), qui s'est vu attribuer le **label officiel du Centenaire**, vous attend nombreux dans **l'église St Chartier, à 17h, le dimanche 4 novembre**.



Retrouvez les informations de la commune sur le site internet : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr) ou en consultant le profil « Commune de Chef-Boutonne » sur **Facebook**. La médiathèque Marguerite Gurgand et le château de Javarzay ont également chacun, leur page Facebook.